

# Exploitations

Dernière mise à jour : 08 décembre 2025

***En résumé*** : En 2024, la Wallonie compte 12 381 exploitations agricoles, soit 36 % des exploitations belges. Le nombre d'exploitations baisse depuis 2010 mais se stabilise, tandis que les structures évoluent vers des exploitations plus grandes. Les exploitations spécialisées en grandes cultures progressent alors que celles orientées vers l'élevage sont en recul.

Effectifs

-

OTE

-

Statut juridique

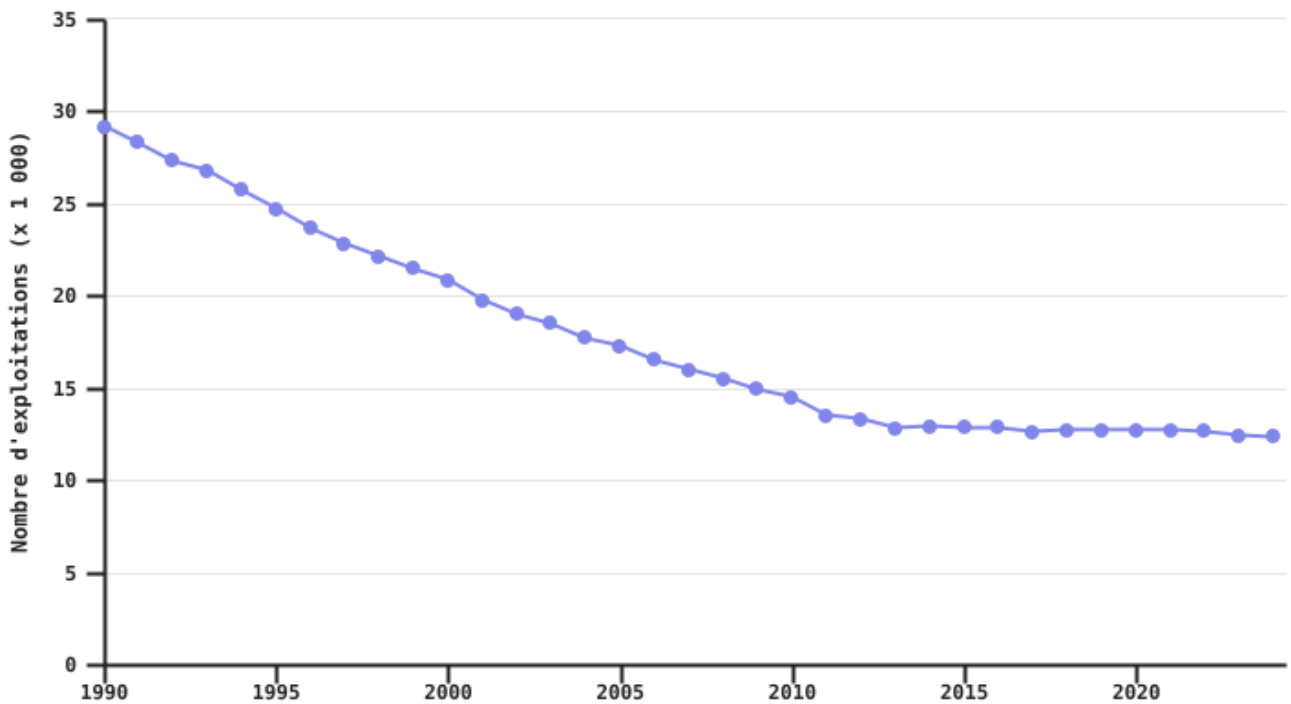
## Au sein des exploitations

### - Tendances

En 2024, la Wallonie compte **12 381 exploitations** agricoles et horticoles, ce qui représente **36 % des exploitations belges**. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui de la Flandre en termes de nombre d'exploitations, la **majorité** de la Surface Agricole Utile (**SAU**) se trouve **en Wallonie**. Cela s'explique par la taille moyenne plus élevée des exploitations wallonnes, souvent orientées vers des productions extensives comme les grandes cultures ou l'élevage bovin. À l'inverse, la **densité** des exploitations est **plus forte en Flandre**, notamment en raison de la prédominance de **productions hors sol** (élevage en bâtiment, horticulture sous serre, etc.), qui nécessitent moins de surface mais permettent une intensification de l'activité sur de petites superficies.

Depuis 2010, la **diminution** du nombre d'exploitations reste présente (-15 %) mais cette perte se stabilise à partir de 2013 (-0,3 %/an).

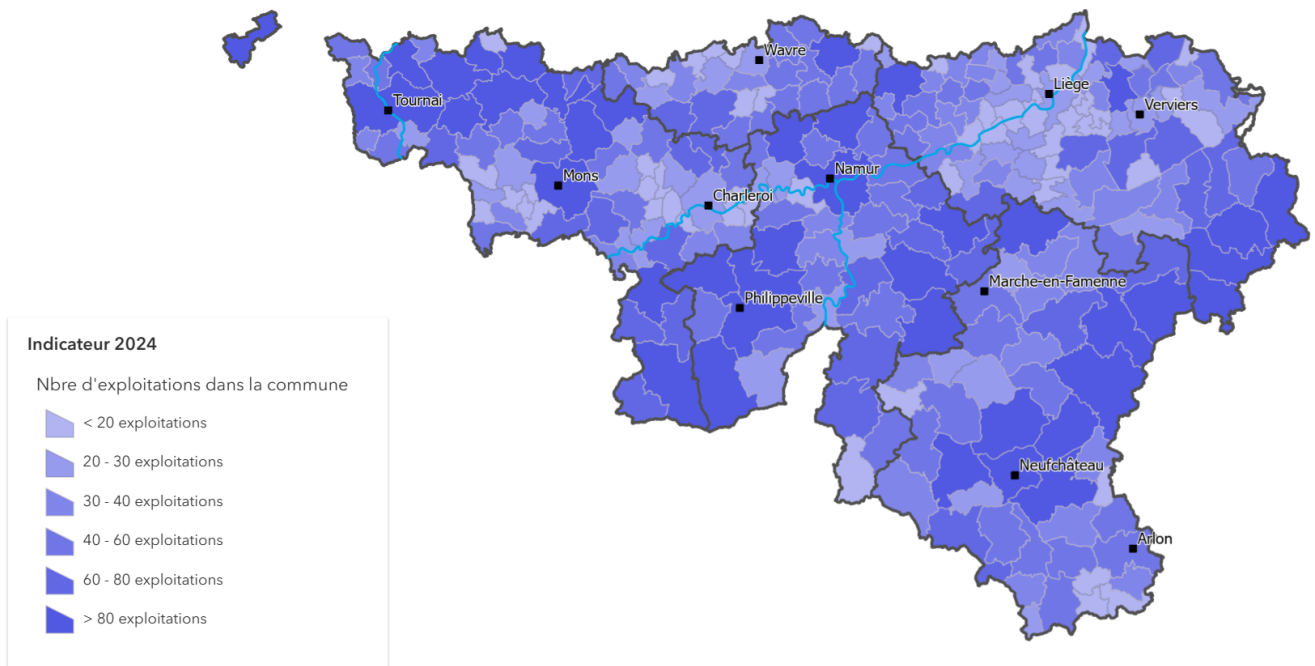
## Evolution du nombre d'exploitations



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Répartition des exploitations par commune en 2024

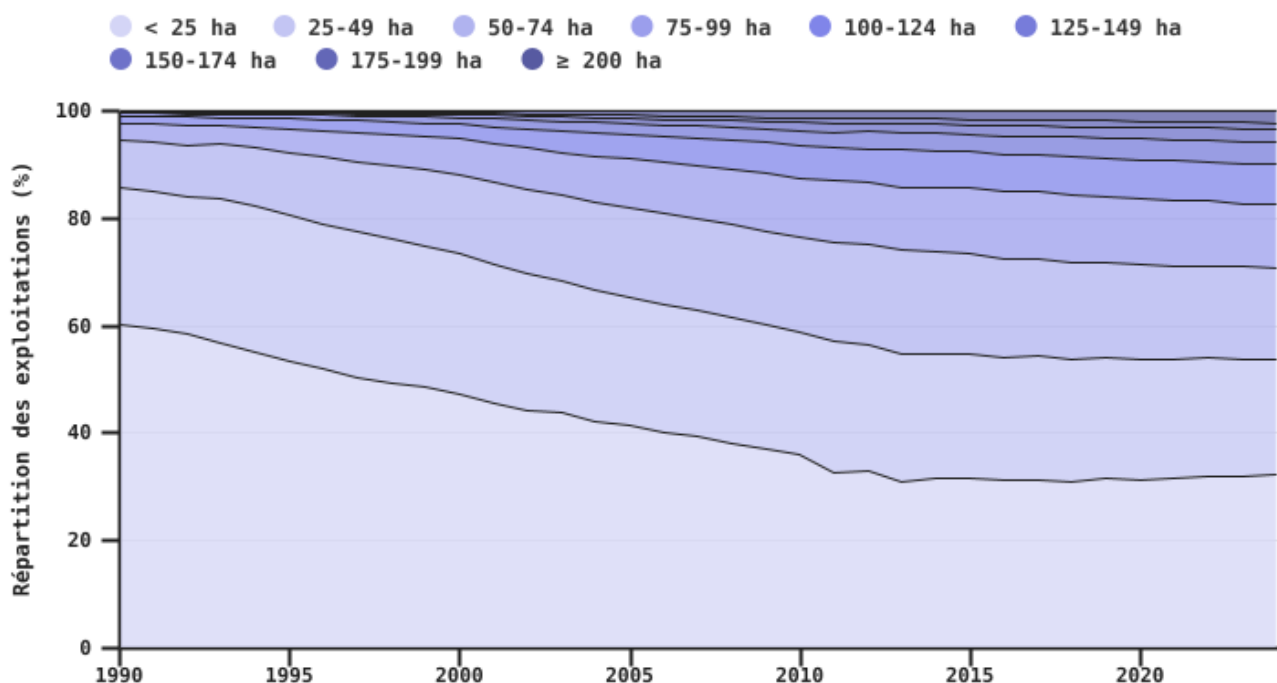


SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Parallèlement, la structure des exploitations a fortement évolué. Un tiers d'entre elles exploitent aujourd'hui moins de 25 hectares. Tandis que celles de plus de 100 hectares représentent désormais 18 % de l'ensemble, contre seulement 13 % en 2010.

## Evolution du nombre d'exploitations en fonction de leur superficie



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

### - Statut juridique

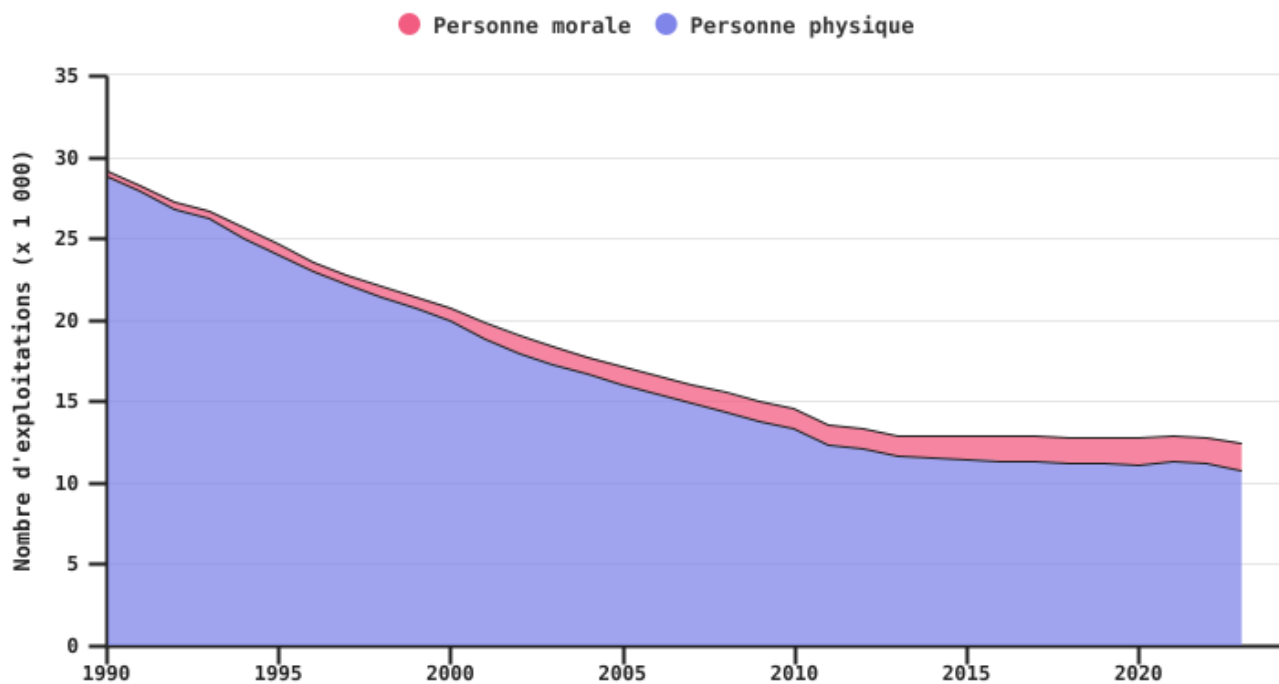
Attention ! Les données utilisées ici sont les dernières données à notre disposition et concernent l'année 2023. Dès réception des données actualisées, nous mettrons à jour le contenu de ce paragraphe.

Les exploitations agricoles peuvent être classées selon deux statuts principaux : **personne physique** et **personne morale**. En 2023, **14 %** des exploitations wallonnes relèvent du statut de personne **morale**, sous forme de sociétés. Bien que leur nombre reste limité, elles exploitent 16 % de la surface agricole utilisée (SAU) totale. Plus de la moitié d'entre elles (59 %) sont spécialisées en grandes cultures, tandis que 17 % se consacrent aux productions bovines, principalement orientées vers la viande.

L'apparition des personnes morales dans le secteur agricole et horticole wallon n'est pas récente, mais leur progression est marquée : leur nombre a quintuplé depuis 1990, passant de 340 à

1 742 exploitations. À l'inverse, la majorité des exploitations (10 681) relèvent encore du statut de personne physique — dont 1 938 sont des groupements familiaux (mari-épouse, père-fils, etc.), témoignant d'une structure encore largement familiale du secteur.

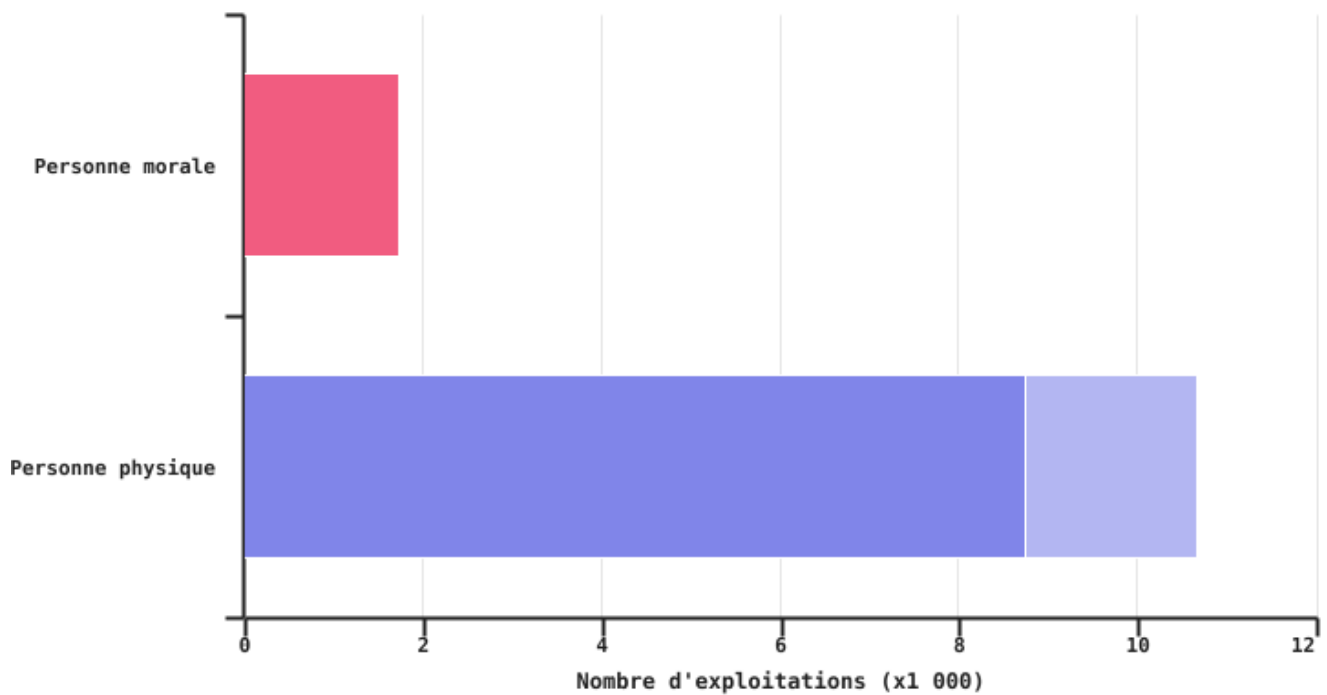
## Evolution du nombre d'exploitations selon leur statut juridique



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Répartition des exploitations selon leur statut juridique en 2023



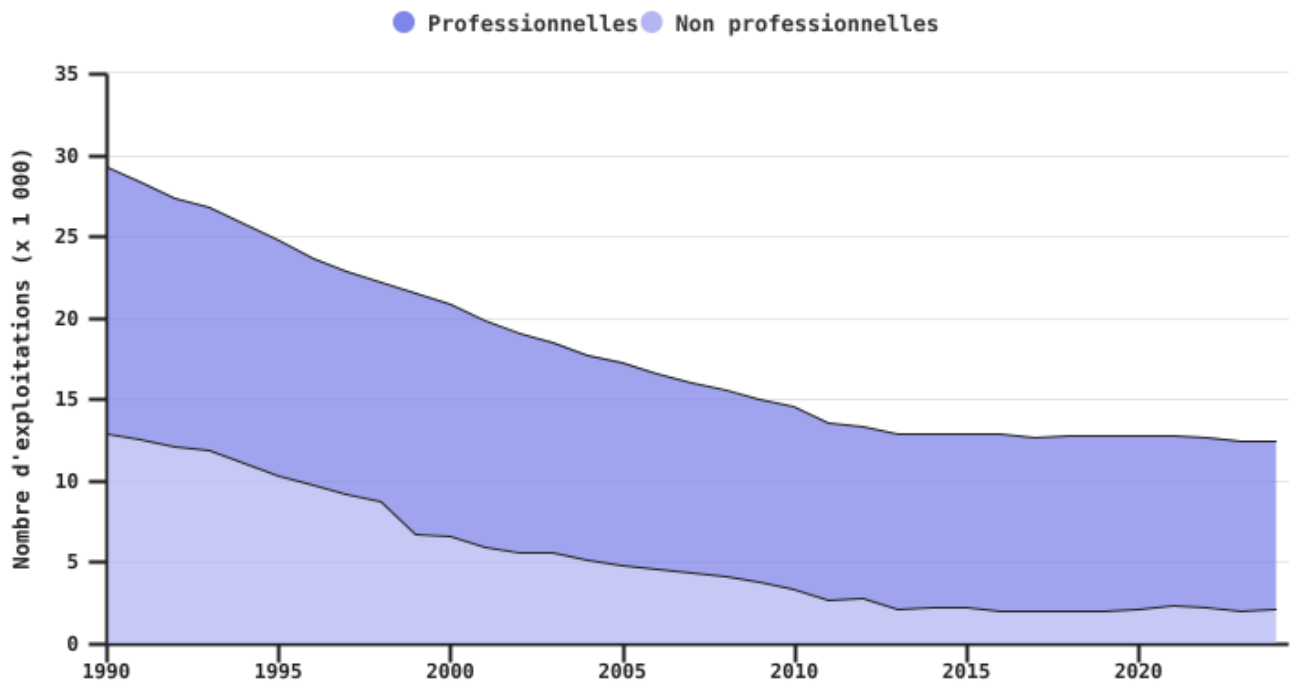
EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

### Au sein des OTE

En 2024, 83 % des exploitations wallonnes, soit 10 335, ont une dimension professionnelle contre 70 % en 2010. Elles utilisent 98 % de la SAU wallonne.

## Evolution du nombre d'exploitations professionnelles

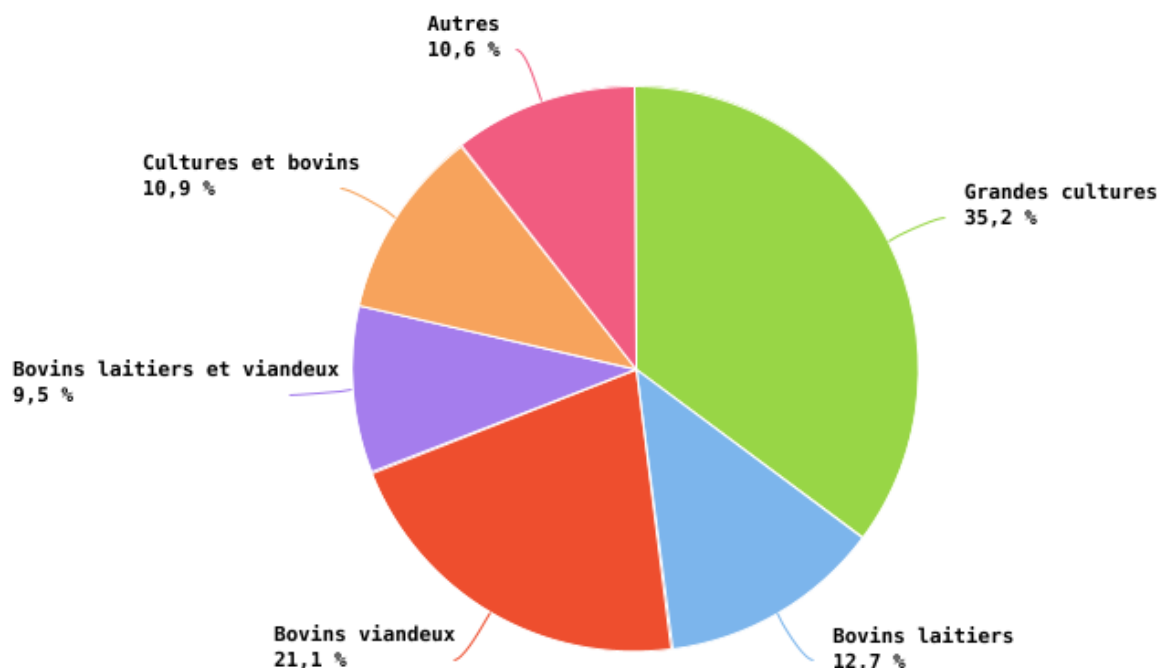


EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Les exploitations bovines spécialisées représentent 43 % des exploitations professionnelles tandis que celles spécialisées en grandes cultures concerne 35 % de ces exploitations.

## Répartition des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2024



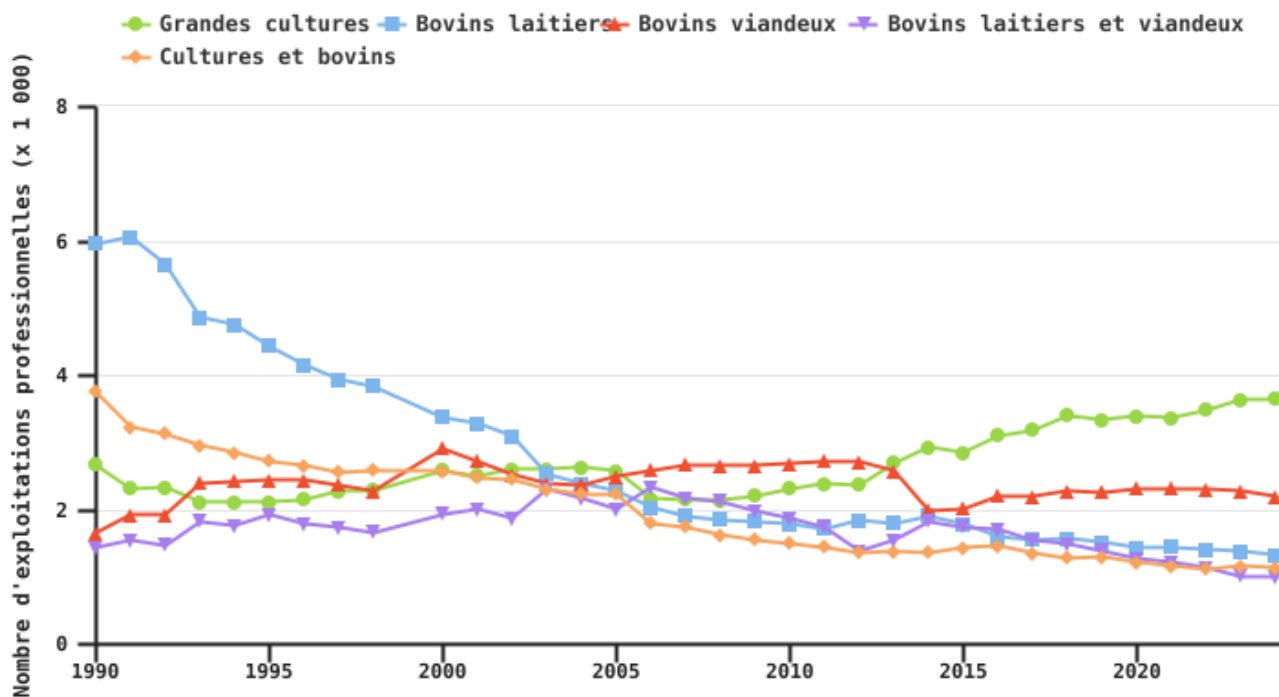
EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Globalement, le secteur de l'élevage perd du terrain face à l'essor des exploitations spécialisées en grandes cultures — leur proportion a progressé de 58 % depuis 2010. Cette évolution s'explique en partie par l'arrêt ou la réorientation de nombreuses exploitations d'élevage, en particulier les laitières, dont l'effectif continue à chuté (- 26 % depuis 2010).

Depuis cette date, seules les exploitations spécialisées en grandes cultures ont vu leur nombre progresser.

## Evolution du nombre d'exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Informations complémentaires

### Références bibliographiques

Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

## En savoir plus ?

Les données chiffrées et de localisation sont disponibles dans le fichier situé en haut à droite de la fiche (« Données sources »).

